



Décembre 2009



<http://cftctisseo.org/>



14/12/2009

### REVENDEICATIONS CFTC « SUR » NAO 2010

### REVENDEICATIONS CFTC « HORS » NAO 2010

Justifiées par l'augmentation importante du nombre d'usagers, l'augmentation du nombre de rames au métro, la polyvalence Bus Tram ou Métro – Tram, ainsi que toutes les injustices sociales

**Justifiées après les avancées obtenues à l'exploitation métro et pour les agents d'astreinte**

#### REVENDEICATIONS CFTC NAO 2010 :

Augmentation de la valeur du point + 3%, dont 1% au premier janvier 2010.

Prime de dimanche portée à une journée de travail au coefficient conducteur 10 ans de présence soit : 94 €

Prime de samedi portée à 3 points soit 25,50 €

Prime de vacances portée au coefficient 210.

Augmentation di ticket resto porté à 7 € avec participation patronale 60% et 40 % pour l'agent.

Création du 11<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup> échelon, une nécessité vu l'augmentation de la durée du travail.

Création d'une prime de 50 points / an et par agent, ayant comme objectif à long terme la création d'un 14<sup>ème</sup> mois.

#### Rappel des dernières NAO 2008 et 2009.

**2008 :** Augmentation des salaires de 3,6% + primes samedi et dimanche indexées + 10 points à la prime vacances + coup de chapeau pour ceux qui n'en bénéficiaient pas "C'est le meilleur accord de France"

**2009 :** Augmentation des salaires de 2% + 10 points à la prime vacances (coefficient 200) + indexation de toutes les primes (OTCM-OMR-OL et chefs d'équipe métro + 11 jours de paternité payés à 100% + augmentation de la prime samedi qui passe à 9 € + engagement de la Direction de revoir toutes les conditions de travail des conducteurs de nuit.

#### REVENDEICATIONS CFTC, « HORS » NAO 2010.

**Prime d'indice** pour les conducteurs, cette prime sera une compensation sur les transferts de temps des TM semaine, vers les autres TM (samedi – Dimanche et vacances).

**Primes forfaitaire**, sur les préjudices subis par tous les conducteurs, avec les faux indices appliqués par la Direction pendant plusieurs années (Voir toutes les explications et preuves sur site CFTC en page INFO)

<http://cftctisseo.org/>

+ 20 points pour tous les agents concernés en partie par le tramway :

- Conducteurs BUS + Tramway.
- Techniciens méthodes métro M/R.
- Techniciens méthodes métro E/V.
- Contremaitres métro.
- Maîtrises bus.

**Passerelles pour les reclassés**, avec application à 100% de l'ancien métier vers le nouveau métier.

**Un véritable DRC pour les administratifs.**

**Aucun coefficient en dessous du 200** à l'embauche et pour la reclassés.

**Chefs d'équipe du métro :** transformation du coefficient 260 + DPM + prime 87€ (soit valeur 275 pts), en un coef unique 280.

**Mutuelle**, des prestations pour tous les traminots égales à celles des cadres.

La CFTC un syndicat qui défend les intérêts de toutes les catégories du personnel et pas seulement ceux qui ont un pouvoir de bloquer le réseau.